

## Guide de présentation de l'ASBL Les Maisons

### Qui suis-je (diapositive 2)

Présentez-vous brièvement : profession/lien avec l'ASBL Les Maisons

#### 1) Le système pénitentiaire (diapositives 5 à 10)

##### Dia 1

Autrefois, la prison n'avait pas le même objectif qu'aujourd'hui : elle ne servait pas à la privation de liberté, mais à détenir les individus en attendant leur "vraie" peine, **comme la peine de mutilation ou de mort**.

Il y a environ 200 ans, cette situation a changé et la peine de prison a été introduite comme une sanction en soi, **où l'isolement occupait une place centrale**. L'idée était que les détenus, grâce à l'isolement, parviendraient à **la prise de conscience de leur culpabilité et à la rédemption**, en excluant les mauvaises influences extérieures et en les laissant seuls avec des influences "positives", souvent **d'ordre religieux**. On pense par exemple à une Bible dans la cellule ou à des fenêtres haut placées par lesquelles la "lumière de Dieu" symboliquement les éclairait. Le contact avec d'autres détenus était totalement évité, par exemple par des promenades individuelles et le port d'un capuchon ou "cagoule" dans les couloirs.

Cette vision et cet objectif de la peine de prison à l'époque se sont traduits par le concept de la prison telle que nous la connaissons aujourd'hui (petites cellules individuelles).

##### Dia 2

Après la guerre, **les sciences humaines ont émergé**, révélant que l'être humain est un être social et donc pas fait pour être isolé. L'isolement des individus dans une cellule s'est avéré être nuisible. Cela a conduit à **un recul progressif du principe de l'isolement**. On a alors accordé plus d'attention à la réintégration, aux soins, à l'aide des experts psychosociaux et à la situation juridique des détenus.

En **2005, la loi fondamentale sur la situation juridique des détenus a été instaurée**. Avant cette loi, les détenus n'avaient aucun droit et le personnel pouvait, par exemple, recourir à la violence pour les "soumettre". Avec cette loi fondamentale, les droits des détenus ont été établis. Un aspect important de la loi est que, en plus de la privation de liberté, **la réduction des dommages liés à la détention** devient également un objectif de la peine de prison.

##### Dia 3

À la suite des **développements d'après-guerre et des nouvelles connaissances**, des ajustements importants ont été apportés au régime carcéral. Les détenus effectuent désormais des **promenades communes** au lieu de promenades individuelles, et les cellules ont été modifiées, passant de cellules individuelles à des **cellules à plusieurs occupants**.

À l'époque, les cellules étaient également adaptées pour plusieurs personnes. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas, car le système pénitentiaire belge fait face à un manque de places (**les gens dorment par terre**). Des services d'aide et d'assistance ont été introduits. De plus, des activités sont désormais organisées au sein des murs de la prison, telles que le travail, le sport, etc. Les détenus bénéficient également de plus de soutien et d'accompagnement qu'auparavant. **L'objectif est de faire entrer la société dans les prisons autant que possible et de faire en sorte que la vie à l'intérieur des murs ressemble autant que possible à la vie à l'extérieur.** Malheureusement, cette réalité n'est pas celle que l'on observe dans la pratique.

#### Dia 4

L'image de gauche montre **une ancienne prison en Irlande**, tandis que l'image de droite représente **une prison récente en Belgique**. Malgré les nouvelles connaissances et ajustements au sein du régime pénitentiaire, on **continue de reproduire la même structure et infrastructure**. Il s'agit d'un **modèle Ducpétiaux**, où le contrôle est exercé depuis le centre de l'établissement, supervisant toutes les ailes.

#### Dia 5:

Idem : à gauche, une image de la prison de Beveren, à droite, une image de la prison de Leuven-Central. Le modèle du Panopticon est encore clairement visible, bien que la prison de Beveren soit un peu plus "futuriste" dans sa forme.

Astuce : Demandez aux gens quand ils pensent que ces deux prisons ont été construites.

#### Dia 6

**La prison de Haren** a été présentée comme un concept innovant avec des structures modernes et de petits groupes de vie. En réalité, cependant, l'infrastructure interne semble à peine différente de celle des prisons traditionnelles que nous connaissons déjà. De plus, le "régime ouvert" promis ne se retrouve pas dans la pratique.

## **2) Les problèmes du système pénitentiaire (diapositives 12 à 13)**

#### Dia 1

Le système pénitentiaire fait face à **plusieurs problèmes**.

L'un des plus grands défis est **la récidive** : en Belgique, pas moins de 70 % des détenus récidivent dans les cinq ans suivant leur libération.

De plus, **la consommation de drogues** au sein des murs de la prison est alarmante, souvent plus élevée qu'à l'extérieur. Beaucoup de personnes qui se retrouvent en prison ont déjà des **vulnérabilités psychologiques** qui s'aggravent pendant leur détention. Faute d'un accompagnement adéquat, elles cherchent souvent une échappatoire dans les drogues, qui pénètrent dans les prisons par différents moyens, tels que le lancement de drogues par-dessus les murs, par les gardiens ou les visiteurs, ou par les détenus revenant de permission.

**Les problèmes psychologiques sont fréquents**, tels que les **dépressions** et les **troubles anxieux**. Ces problématiques n'ont pas leur place en prison ; les détenus ont justement

besoin de soins et d'accompagnement. Cela se traduit également par **les taux élevés de suicides**, qui sont trois à huit fois plus élevés que dans la société ordinaire.

**La violence** est également un problème majeur, tant entre détenus qu'envers le personnel. En raison du **manque de personnel**, les détenus ont trop peu de contacts avec les travailleurs sociaux et les psychologues, ce qui entraîne de longues listes d'attente pour un accompagnement. Par conséquent, **il y a peu de possibilités de travailler sur un avenir**. De plus, **il y a trop peu d'emplois** pour le nombre de détenus, ce qui fait que beaucoup passent toute la journée dans leur cellule, ce qui a un impact négatif sur leur santé mentale (et aussi physique).

**Le personnel fait régulièrement grève** en raison de la forte pression de travail causée par **la surpopulation**, ce qui entrave le bon fonctionnement de la prison et suscite des frustrations tant chez le personnel que chez les détenus. Pendant une grève, aucune activité n'est organisée, à l'exception des promenades, ce qui oblige souvent les détenus à passer toute la journée dans leur cellule.

**Il y a même déjà des cas de surpopulation dans les nouvelles prisons. Les cellules individuelles sont alors transformées en cellules doubles.**

Enfin, **la mauvaise hygiène** dans les prisons est un problème majeur. Il y a souvent des rats, des tuyaux cassés et d'autres défauts, ce qui accroît les frustrations des détenus.

Il est essentiel de mettre en lumière les points de friction de la détention. Idéalement, **la peine de prison devrait se limiter à la privation de liberté, sans conséquences supplémentaires** pour les détenus, que l'on appelle **les dommages de détention**. Malheureusement, ils perdent non seulement leur liberté, mais aussi l'accès à des biens et services essentiels, la possibilité d'avoir des relations hétérosexuelles, leur autonomie et un sentiment de sécurité en raison des conditions de vie en prison.

## Dia 2

Les prisons belges souffrent **d'une surpopulation** importante. Actuellement, environ **13 000 détenus y sont incarcérés, alors qu'il n'y a de place que pour 11 000**. Malgré une diminution de la criminalité en Belgique, la surpopulation reste un problème. **Nous vivons dans une mentalité qui considère la privation de liberté comme la seule solution**, alors que des recherches scientifiques démontrent que ce n'est pas la sanction appropriée. De plus, de nombreuses victimes affirment qu'elles ne souhaitent pas nécessairement une peine sévère pour l'auteur du crime. L'enfermement des individus en prison est donc une responsabilité sociale et non toujours une demande de la part de la victime. L'imposition de peines plus sévères semble d'ailleurs avoir un effet inverse.

Il est également important de mentionner que la criminalité signalée/constatée n'a pas augmenté au cours des 10 dernières années, au contraire, elle a même légèrement diminué.

## Image supplémentaire sur dia 2

**Une grande partie de la population carcérale en Belgique est composée de prévenus qui n'ont pas encore été condamnés, ce qui contribue à la surpopulation.** Cela entraîne la présence de « **matelas au sol** » – des personnes qui dorment sur des matelas par terre faute de lits disponibles. Pendant la journée, ces matelas doivent être rangés, ce qui laisse

les détenus sans endroit pour s'asseoir ou se reposer. **Cela génère beaucoup de stress**, tant chez les détenus que chez le personnel.

**Nous plaçons pour un quota sur le nombre de détenus, car le problème de la surpopulation existe depuis 30 ans et la simple construction de nouvelles infrastructures ne constitue pas une solution.** Par exemple, la nouvelle mesure de congé prolongé, selon laquelle les détenus passent un mois en prison puis un mois en congé, crée des problèmes. Ils ne peuvent pas travailler sur leur réintégration, ni trouver un emploi stable ou un logement, ce qui exerce également une pression considérable sur leur environnement social.

### 3) VZW De Huizen / ASBL Les Maisons (dia 15 t.e.m. 28)

#### Dia 1

**ASBL Les Maisons ont été créées en réaction à l'annonce de la construction de nouvelles prisons** à Haren et Dendermonde. La question qui se pose est pourquoi de nouvelles prisons sont nécessaires, alors qu'il est évident que le système pénitentiaire est défaillant. Cela se reflète dans les taux élevés de récidive et le fait que la loi fondamentale de 2005, qui stipule que la vie à l'intérieur des murs de la prison doit autant que possible ressembler à la vie à l'extérieur, n'est pas respectée. **Cela est dû à des structures obsolètes, une infrastructure défectueuse et un personnel insuffisamment formé.** La Belgique a également été condamnée à plusieurs reprises par la Cour européenne des droits de l'homme pour violations des droits de l'homme dans les prisons. Des connaissances scientifiques et des exemples étrangers, tels que ceux de la Norvège, montrent qu'il existe un besoin de réformes alternatives et structurelles dans le régime pénitentiaire.

#### Dia 2

La prison trouve son origine au XVIII<sup>e</sup> siècle. Tandis que la société évolue au XXI<sup>e</sup> siècle, le système pénitentiaire demeure figé. En **2008**, l'association Les Maisons a donc décidé d'étudier à **quoi devrait idéalement ressembler la détention au XXI<sup>e</sup> siècle : les maisons de détention.** Cela a conduit à trois piliers centraux : **la petite échelle, la différenciation et une approche communautaire.**

#### Dia 3

Pour nous, la petite échelle est idéale, avec un **maximum de 30 résidents par maison.** Cela permet de travailler de manière personnalisée avec les individus. Nous croyons qu'on ne peut vraiment connaître un résident que dans un cadre réduit. Grâce à la petite échelle, les résidents peuvent **assumer des responsabilités** pour des tâches quotidiennes telles que la cuisine, le nettoyage et d'autres tâches ménagères. Cela leur permet de se sentir davantage comme des "êtres humains ordinaires" et non seulement comme des détenus.

De plus, la petite échelle favorise également **la sécurité dynamique**, où le contact entre le personnel et les résidents est amélioré. Les problèmes sont repérés et résolus plus rapidement, car chacun sait ce qui se passe au sein du groupe. Dans les prisons surpeuplées, cela se perd souvent ; on ouvre une cellule sans vraiment connaître le résident. Cela rend une approche personnelle impossible, alors que **dans un environnement de petite échelle, on sait comment aborder quelqu'un, même un mauvais jour.**

Dans une prison classique, **la communication** est souvent difficile ou tendue en raison de la forte hiérarchie qui y règne. De plus, des rapports doivent passer par plusieurs services avant d'arriver au destinataire approprié (s'ils y parviennent). Cela engendre beaucoup de frustration, parfois suivie d'agressivité. Dans une maison de détention, le personnel est beaucoup plus proche des résidents, et la direction passe quotidiennement, ce qui permet une communication directe.

La petite échelle favorise un environnement dans lequel les gens fonctionnent mieux. Là où les prisons se concentrent principalement sur la sécurité statique (murs, caméras, serrures), dans les maisons de détention, **l'accent est mis sur une meilleure communication et des soins adaptés**. Cela aide également à prévenir les problèmes de manière précoce, ce qui permet d'éviter que les situations n'escaladent. En résumé, la petite échelle présente de nombreux avantages.

**Plus la prison est grande, moins il y a d'interactions entre le personnel et les détenus. Par exemple, à la prison de Haren, les détenus ne savent souvent pas quelles informations existent ni où les trouver. Dans un environnement à petite échelle, il est beaucoup plus facile de répondre à ces besoins.**

#### Dia 4

Pour chaque résident, il doit y avoir **un planificateur personnel, responsable d'un dossier unique**. Cela permet d'offrir des soins et un accompagnement continu et adaptés. Le planificateur engage une conversation avec le résident et, ensemble, ils élaborent un plan pour que la réintégration dans la société se déroule de manière aussi réussie que possible. À cet égard, **on examine ce dont le résident a besoin pour pouvoir se rétablir de manière appropriée** après sa détention et pour pouvoir réintégrer la société.

#### Dia 5

Nous visons également à établir **une différenciation sur plusieurs aspects**. Ainsi, nous souhaitons créer des **maisons de détention avec différents niveaux de sécurité**, tels que des maisons fermées, ouvertes et semi-ouvertes. En effet, **tout le monde n'a pas besoin du même niveau de sécurité**. Actuellement, tous les détenus sont regroupés dans les prisons, mais il est important que des maisons de détention soient adaptées aux besoins des résidents. Beaucoup de gens pensent que les maisons de détention sont dangereuses, mais une prison n'est en réalité pas sûre non plus, car des personnes entrent et sortent quotidiennement (combinées avec des peines longues et courtes). De plus, nous constatons que les jeunes détenus récents, comme ceux ayant une peine courte ou étant en détention provisoire, sont souvent mis sous pression par ceux ayant une peine longue pour, par exemple, faire entrer de la drogue.

#### Dia 6

Il faut également **différencier en fonction des groupes cibles**, car chaque groupe a des besoins spécifiques. **Les maisons de détention ne doivent pas être divisées en fonction des faits, mais en fonction des forces et des besoins. Nous ne devons pas tomber dans la pensée catégorique.**

**Les jeunes adultes de 18 à 25 ans**, par exemple, traversent une phase cruciale pour leur avenir. Ils doivent organiser des aspects tels que leur formation, leur travail et leur planification de vie, ce qui nécessite une approche différente de celle des personnes ayant une famille ou un emploi. **Les personnes psychologiquement vulnérables**, quant à elles,

ont besoin de plus de soins et d'accompagnement que la moyenne. **Les personnes âgées**, qui ne peuvent souvent plus être reclassées pour des emplois, ont principalement besoin d'occupation, de soins et d'exercice, ce qu'elles ne reçoivent pas suffisamment dans les prisons, où elles se retirent souvent dans leur cellule. Il est également nécessaire de créer des maisons distinctes pour **les mères avec enfants**. En résumé, il existe différents groupes cibles, chacun nécessitant une approche et des soins spécifiques.

#### Dia 7

Il y a également **une différenciation en termes d'accompagnement**. L'accompagnement est **adapté aux besoins spécifiques des résidents** et aux services de soutien dont ils ont besoin. Par exemple, à la prison de Bruges, il existe un département mère-enfant, mais ce n'est pas un environnement adapté pour un enfant. Il n'est pas acceptable qu'un enfant doive passer par des détecteurs de métaux, soit enfermé ou voir des murs élevés en permanence. Le concept de Les Maisons/De Huizen offre une solution à cela en garantissant un accompagnement approprié, adapté aux besoins spécifiques de chaque groupe cible, y compris les mères et leurs enfants.

#### Dia 8

Il existe également d'importantes **différences en termes d'activités quotidiennes**. Cela concerne à la fois **les possibilités de formation dans une maison et le type de travail proposé**. La quantité d'accompagnement et de thérapie nécessaire varie selon le groupe cible. Certains résidents, par exemple, ont besoin d'aide pour des aspects comme le revenu et la sécurité sociale, tandis que d'autres en ont moins besoin. Il y a aussi des différences dans les parcours personnels, les origines et les habitudes de vie, ce qui souligne la nécessité d'adapter les activités quotidiennes et l'accompagnement aux besoins spécifiques des résidents.

#### Dia 9

Le troisième pilier est **l'orientation vers la communauté, dans laquelle il existe une interaction entre la maison de détention et le quartier**. Cela favorise **la réconciliation**, tant pour l'auteur que pour la victime. L'auteur se sent utile, et la victime reçoit plus rapidement une indemnisation, car le détenu dans une maison de détention peut gagner plus d'argent que dans une prison.

**Il est préférable de parler de "travail communautaire" plutôt que de "lien avec le quartier", car cela couvre mieux l'idée.**

**Le quartier joue un rôle crucial dans la réintégration des résidents en leur offrant des formations, des emplois et des logements. De plus, les maisons de détention peuvent apporter une contribution précieuse à la communauté**, par exemple en mettant en place un atelier de réparation de vélos où les habitants du quartier peuvent faire réparer leur vélo à un prix abordable.

Il est important que les maisons de détention soient plus visibles dans le quartier. La réconciliation ne concerne pas seulement la relation entre l'auteur et la victime, mais aussi la société en général. Un bel exemple de cela est le projet "Mooimakers" à Courtrai. Grâce à ces initiatives, les détenus ont l'occasion de prendre leurs responsabilités envers la société, ce qui est souvent très important pour eux.

#### Dia 10

**Maintenir le contact avec le réseau social est essentiel pour les résidents**. Lorsque les détenus sont envoyés dans une maison de détention située dans le quartier où ils souhaitent

se réintégrer plus tard, il leur est plus facile de maintenir leurs liens avec la famille et les amis. En prison, cela est beaucoup plus difficile, car l'environnement est beaucoup moins accessible et souvent éloigné.

**Une maison de détention a un aspect plus familial, ce qui réduit les barrières pour les visites et favorise la réintégration.** Cela est également important pour la continuité des soins : si les détenus sont déjà suivis par un psychologue pendant leur détention, il est utile qu'ils puissent continuer à consulter le même professionnel après leur détention. Cela permet de créer un lien entre les services de soutien à l'intérieur et à l'extérieur de la détention, facilitant ainsi la transition vers la société.

#### Dia 11

De plus, **l'homme est un être social**. Il est important que chacun maintienne et développe ses relations sociales.

En outre, une maison de détention permet également au quartier de faire connaissance avec le groupe cible. De cette manière, les préjugés peuvent être éliminés.

#### Dia 12 & 13

Actuellement, il y a 38 prisons, mais nous visons à créer des centaines de maisons de détention réparties dans tout le pays.

#### Dia 14

La mission et la vision de l'ASBL Les Maisons / VZW De Huizen rédigées.

### **4) Ontwikkelingen**

#### Dia 1 (chronologie Les Maisons)

**Avant 2008**, l'ASBL Les Maisons/ VZW De Huizen et ses trois piliers (petite échelle, différenciation et approche communautaire) étaient méconnus du grand public et des décideurs politiques. Cette année-là, **Hans Claus**, ancien directeur de la prison d'Audenaarde, eut **une révélation**. Un matin, alors qu'il faisait son rapport en prison, il remarqua que des détenus cuisinaient derrière lui. Ce fut le point de départ de toutes **les idées liées à ce nouveau concept**.

**Jusqu'en 2012, l'ASBL Les Maisons / VZW De Huizen fonctionnait avec des groupes de travail bénévoles** réunissant des criminologues, assistants sociaux, psychologues, avocats, juges, politiciens, architectes, etc., qui développaient ensemble le concept. Ensuite, Les Maisons/De Huizen est devenue **une ASBL officielle** avec plus de 60 bénévoles et 10 organisations partenaires. Grâce à cela, l'idée des maisons de détention a bénéficié d'une large couverture médiatique et Les Maisons/De Huizen a été invitée à s'exprimer dans de nombreux contextes, notamment dans les écoles, auprès d'Okra, lors de tournées dans les prisons, etc.

En **2012**, la proposition a été **débatte au Parlement** et **une résolution** a suivi. Depuis, Les Maisons/De Huizen continue de travailler au développement du concept, à la création d'un soutien sociétal et politique et à la promotion de l'appui académique et de la recherche. **L'ancien ministre belge de la Justice, Koen Geens**, s'est **intéressé au concept des maisons de détention**, ce qui a conduit à des **modifications législatives et à des projets**

**pilotes**. En 2017, la **première maison de transition** a ouvert ses portes à Malines ; aujourd'hui, il en existe quatre. En **2022**, la **première maison de détention** a été inaugurée à Courtrai.

De plus, **RESCALED** est née de Les Maisons/De Huizen. Il s'agit d'une organisation à **l'échelle européenne** qui plaide pour la détention à petite échelle. Elle a débuté avec cinq organisations partenaires et compte aujourd'hui 17 pays impliqués.

**Les problèmes du système carcéral ne sont pas exclusivement belges. Bien que des pays comme les Pays-Bas et la Scandinavie utilisent déjà des structures plus petites, ils rencontrent d'autres défis. En Norvège, par exemple, des plans sont en cours pour construire de plus grandes prisons. Les organisations norvégiennes impliquées dans RESCALED tentent d'empêcher cela, car la Norvège dispose déjà de bons exemples d'établissements de petite taille. Construire de grandes prisons représenterait un retour en arrière.**

## Dia 2

**Après 11 ans de sensibilisation**, nous avons finalement **obtenu des résultats concrets** avec l'ouverture des maisons de transition. À l'heure actuelle, ces maisons de transition correspondent davantage au concept des maisons de détention défendu par l'ASBL Les Maisons / VZW De Huizen, en comparaison avec les deux maisons de détention actuellement en place à Courtrai et à Forest.

La Justice manque de transparence dans sa communication envers la société et le secteur social, ce qui engendre beaucoup de colère et de frustration. Il existe une incompréhension tant parmi les citoyens que chez les professionnels du secteur social, qui ne sont souvent pas informés de ce que le concept implique concrètement. **Toutefois, au niveau fédéral, les décideurs politiques ont bien intégré cette approche.**

**Au sein de l'ASBL Les Maisons/ VZW De Huizen, nous faisons la promotion du concept, mais nous ne gérons pas nous-mêmes les maisons de détention. Cependant, les établissements existants ne respectent pas toujours les principes fondamentaux de notre modèle.**

## Dia 3 : stratégie par étapes

Les Maisons / De Huizen engage fréquemment des discussions au niveau politique afin de mettre en **œuvre sa stratégie étape par étape**. Actuellement, **l'accent est mis sur une approche ciblée par groupe spécifique**. Les Maisons /De Huizen plaide pour le développement des maisons de détention adaptées à des publics particuliers. Pour cela, l'organisation **sensibilise, rédige des textes et formule des recommandations pour démontrer pourquoi certaines catégories de personnes devraient être accueillies** dans des maisons de détention. Par exemple, pour les personnes âgées, l'évolution vers une structure proche d'une maison de repos pourrait être envisagée, tout en maintenant une privation de liberté.

**Actuellement**, les maisons de détention sont exclusivement réservées aux personnes condamnées à des peines de prison de moins de trois ans. À long terme, l'ASBL Les

Maisons / VZW De Huizen souhaite élargir ce modèle à d'autres groupes, notamment les jeunes adultes, les mères/pères avec enfants, les personnes en situation de vulnérabilité psychologique, etc.

#### Dia 4 Soutien social

L'ASBL Les Maisons/ VZW De Huizen cherche à créer un **soutien sociétal** en mettant **l'accent sur la sensibilisation**, en rédigeant des articles d'opinion, en réagissant aux publications dans la presse et en mettant en avant son concept dans les médias.

Afin d'élargir ce soutien sociétal, des **conférences** sont régulièrement organisées. Il est essentiel de continuer à signaler que la structure et l'infrastructure actuelles du système pénitentiaire ne fonctionnent pas. **99 % des détenus sortiront un jour de prison ; il est donc préférable de travailler avec eux pour favoriser une réintégration réussie et axée sur la réparation.** Cette année, des conférences seront également données aux personnes en détention. En effet, les détenus ne sont souvent pas informés des évolutions politiques et ne connaissent pas le concept des maisons de détention.

Par ailleurs, Les Maisons/ De Huizen cherche à sensibiliser davantage la société en utilisant les réseaux sociaux, permettant ainsi d'atteindre un public plus jeune.

#### Dia 5

Sur cette diapositive, vous trouverez des photos de conférences données par De Huizen.

#### Dia 6

En haut à gauche, vous voyez **Hans Claus**, ancien directeur de la prison d'Oudenaarde, et Koen Geens, ancien ministre de la Justice. **Koen Geens** a été le premier à prendre une initiative politique en permettant le développement d'une maison de transition.

Sur la photo en bas à droite, **Marijn De Valck**, connu sous le nom de Balthasar Boma dans *F.C. De Kampioenen*, apparaît. Marijn est membre de De Huizen et a contribué à l'organisation de *De Huizen on Tour*, une série de conférences à travers la Belgique pour sensibiliser le grand public au concept des maisons de détention.

En bas à gauche, vous voyez **Matthias Schoenaerts**, parrain de l'organisation européenne RESCALED. En somme, de nombreuses personnes ont contribué à faire connaître ce concept.

#### Dia 7

Pour créer un **soutien politique**, Les Maisons / De Huizen a déjà entrepris de nombreuses actions. Sur la diapositive, vous pouvez voir quelques exemples. À l'approche des élections de 2024, le concept des maisons de détention figurait dans presque tous les programmes des partis fédéraux et flamands. Cependant, il se heurte encore souvent aux **résistances des administrations locales**. C'est pourquoi Les Maisons / De Huizen a pris l'initiative d'envoyer un e-mail à tous les bourgmestres de Belgique. Le principal défi reste de convaincre la politique locale d'adhérer au projet des maisons de détention et d'accepter d'en établir une dans leur commune.

### Dia 8 & 9

Aperçu de toutes les étapes politiques en matière de détention à petite échelle.

### Dia 10

Les maisons de détention ont récemment été **intégrées dans la loi de base** !

Cette loi accorde également une subvention aux villes et aux communes, dans le but de convaincre davantage les autorités locales. Ce budget est destiné à l'expansion des services d'aide et d'accompagnement des organisations existantes dans le voisinage, pour les étendre aux maisons de détention.

## **5) Huidige Huizen**

### Dia 1 Maison de transition

Les maisons de transition ont été mises en place en premier sous **Koen Geens**.

L'ancien ministre de la Justice, Vincent Van Quickenborne, a plaidé en 2021 pour augmenter la capacité des maisons de transition de 30 à 100 places. Actuellement, une extension à 200 places est à l'étude.

Sur cette diapositive, vous pouvez voir un aperçu du nombre de maisons de transition existantes et de leur emplacement.

Qui peut être envoyé dans une maison de transition ? **Les hommes condamnés à des peines longues**, en fin de peine (ils peuvent y accéder 18 mois avant leur date de libération conditionnelle).

Il est important de noter que les maisons de transition relèvent de **la loi sur la position juridique externe et non de la Loi de base**. Elles **sont gérées par des entreprises privées**, ce qui soulève des questions sur la privatisation de l'exécution des peines. G4S et Serco réalisent des bénéfices sur l'exploitation des maisons de transition.

### Dia 2 & 3

Exemples

### Dia 4

Sur les photos, vous pouvez voir différentes pièces de la maison de transition à **Edingen** et à **Malines**.

Une maison de transition sert de passerelle entre la prison traditionnelle et la possibilité de libération conditionnelle (VI) ou de libération sous surveillance électronique (ET). Il y a **plusieurs conditions** à remplir pour pouvoir accéder à une maison de transition, telles que : 1) Réintégration dans un rayon maximum de 40 km autour de la maison de transition, 2) Pas de personnes condamnées pour des crimes sexuels ou terrorisme, 3) La capacité de vivre en communauté, 4) Pas de problèmes de dépendance aigus, et 5) 18 mois avant la libération conditionnelle.

Les participants apprennent à fonctionner à nouveau au sein de la société. Chaque semaine, il y a aussi une rencontre pour apprendre à communiquer sur des frustrations, la gestion de la maison, etc.

Les maisons de transition sont également appelées "**le chemin de la gradualité**".

#### Dia 5

La maison de transition est de **préférence toujours implantée dans un environnement urbain**. Il est **important qu'il y ait des transports publics à proximité**, afin que les participants puissent accéder aux organisations d'aide. Cependant, toutes les maisons de transition ne doivent pas nécessairement être situées dans un contexte urbain. Les personnes condamnées à de longues peines, par exemple, peuvent parfaitement être installées en dehors d'une ville, car elles ne seront pas immédiatement réintégrées dans la société.

#### Dia 6 Maisons de détention

En **2020**, une percée a eu lieu pour **les maisons de détention**. Plusieurs maisons de détention étaient planifiées, notamment à Kortrijk (56 places, dont 20 pour femmes), à Vorst (60), à Liège (60), à Jemeppe-sur-Sambre (40 personnes), à Ninove (24 personnes), à Olen, à Zelzate, à Genk et à Anvers. Ces maisons de détention ont été intégrées dans la note politique de Vincent Van Quickenborne, avec pour objectif d'en avoir 15 d'ici 2024. La cible visée est celle des personnes condamnées à des peines de courte durée (moins de 3 ans). En raison de la surpopulation, des personnes condamnées à des peines allant jusqu'à 5 ans sont également incarcérées en pratique.

Lors de la mise en place des maisons de détention, **Van Quickenborne** n'a pas agi de manière adéquate. **Il a pris la décision seul sur l'emplacement de toutes les maisons de détention, sans consulter suffisamment les autorités locales pour obtenir leur accord**. De plus, une partie des maisons de détention planifiées devait être construite en modules préfabriqués, sous forme d'unités. **Le processus d'appel d'offres a rencontré de nombreux problèmes**, entraînant des retards. En conséquence, **seulement deux des quinze maisons ont ouvert leurs portes à ce jour**.

Il est crucial que les autorités locales soutiennent également le projet.

Malgré les progrès réalisés, Les Maisons/ De Huizen a quelques critiques à formuler. Comme mentionné précédemment, il est difficile de trouver des sites appropriés. De plus, une forme de résistance existe dans toutes les villes et communes, ce qui est normal. Les gens ne savent pas exactement ce qu'est une maison de détention, ce qui génère un sentiment d'insécurité. Cependant, au fil du temps, Les Maisons/ De Huizen observe que pour le quartier, cela devient "la chose la plus normale du monde".

**Les Maisons/ De Huizen souhaite évoluer de la logique NIMBY (Not In My Backyard) vers WIMBY (Welcome In My Backyard)** en impliquant les habitants des quartiers proches d'une maison de détention (futur ou existante) et en cherchant des moyens de se rapprocher les uns des autres.

Il est également important de mentionner que chaque ville ou commune reçoit des fonds pour jouer un rôle de passerelle entre la maison de détention et le quartier (fonction de médiation - emploi). Ces fonds s'élèvent à 1800 euros par détenu, soit 108 000 euros par an pour 60 places. C'est une somme importante.

#### Dia 7

Le premier maison de détention a ouvert à **Courtrai**, dans un ancien centre de soins résidentiels. Il dispose de places pour 57 hommes et 20 femmes.

**Il est difficile de trouver des sites appropriés**, ce qui est évident avec le centre de

détention de Vorst. Le site est l'ancienne prison pour femmes de Berkendael. Il y a également eu des achats erronés, des containers... On se heurte au phénomène NIMBY (Not In My Backyard).

Le ministre de la Justice, Paul Van Tigchelt, a besoin de 720 places supplémentaires en détention. À l'heure actuelle, seules des places supplémentaires sont créées, au lieu de remplacer les prisons classiques par des maisons de détention. Le manque de personnel en cours de recrutement ne laisse que peu de perspectives.

#### Dia 8

La **maison de détention de Vorst** se situe **dans l'ancienne prison pour femmes**. De Huizen **n'est pas favorable** à ce bâtiment, car il suit encore la structure traditionnelle des prisons. Cependant, la manière de fonctionner est différente. Lorsqu'on évalue le centre de détention de Vorst par rapport aux trois piliers, il est relativement proche de l'idéal, car il est situé dans un quartier résidentiel. Il y a une attention à la différenciation, car il offre des places pour des hommes condamnés à de courtes peines. Cependant, ce n'est pas une structure de petite taille, puisqu'il y a de la place pour 57 personnes.

#### Dia 9

Aperçu des futures maisons de détention : emplacements et capacités.

Les maisons de détention seront construites à partir **de conteneurs préfabriqués**. Cela a également contribué à des retards (deux entreprises souhaitaient obtenir ce marché, ce qui a conduit à une affaire devant le Conseil d'État).

Photo de gauche = simulation d'une maison de détention en construction modulaire.  
Photo de droite = maison de détention d'Olen.

#### Dia 10

Les Maisons/ De Huizen souhaite des maisons de détention à 100%, mais il est déjà positif que la vision du Ministre de la Justice soit en ligne avec cet objectif.

#### Dia 11 (des initiatives)

Pour établir une connexion avec le quartier, les résidents de la maison de détention s'engagent dans **diverses activités bénévoles**. Par exemple, ils entretiennent le jardin du centre de soins local, accompagnent les résidents du centre pour des promenades, aident lors de brocantes, participent à des actions de nettoyage des rivières, déblayent la neige, préparent des gâteaux, etc. **L'objectif de ce bénévolat est de rendre quelque chose à la société.**

Dans la maison de transition de Malines, les participants entretiennent le quartier et accompagnent les résidents de la maison de retraite lors de promenades. En menant régulièrement ce type d'activités, les gens accepteront plus facilement l'idée des maisons de détention.

Dans la maison de détention de Forest, les résidents ont dégagé la neige cet hiver. À l'avenir, ils participeront également à des actions de nettoyage des rivières.

## **6) RESCALED**

#### Dia 1

RESCALED est née de l'initiative de l'asbl Les Maisons / VZWDe Huizen et constitue **le réseau européen pour la détention à petite échelle**. Au printemps 2024, la Belgique a assuré la présidence. Des "**Council Conclusions**" ont été rédigées, dans lesquelles l'UE encourage les États membres à mettre en place des structures de détention à petite échelle.

L'histoire des maisons de détention n'est plus seulement applicable en Belgique. Les pays cherchent à apprendre les uns des autres. Par exemple, la maison de détention de Courtrai a souhaité entrer en contact avec un pays où des femmes sont également détenues dans des maisons de détention, afin de s'inspirer des bonnes pratiques.

#### Dia 2

Aperçu de tous les pays membres de RESCALED.

#### Dia 3

RESCALED dispose de bureaux nationaux dans 6 pays partenaires. Ils sont financés par RESCALED pour promouvoir les idées de RESCALED et faire des avancées importantes dans leur pays, tout en partageant ces connaissances.

La coordination de RESCALED a son siège à Bruxelles.